

ENTRETIEN AVEC HÉLÈNE BRACCO

A propos de son corpus d'enquêtes orales « Européens » en Algérie indépendante

Merci d'avoir accepté cet entretien concernant le dépôt de vos enquêtes enregistrées à la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, dont le traitement documentaire du corpus sur les Européens restés en Algérie indépendante vient d'être effectué.

1 Présentation

01. Quelle est votre champ de recherche ?
02. Dans quel cadre avez-vous réalisé vos entretiens ?
03. Pourquoi avez-vous fait le choix des enquêtes orales pour documenter vos recherches ?

2 Travail d'enquête

04. Pourquoi avoir enregistré les entretiens plutôt que de prendre des notes ?
05. Voyez-vous un intérêt à filmer vos entretiens ?
06. Avez-vous travaillé à partir des documents sonores que vous avez obtenus ?
07. Les entretiens sont emprunts de la subjectivité des informateurs, comment pouvez-vous vous assurer de la véracité des informations ?
08. Par rapport aux archives papiers, y a-t-il une variation d'utilisation de l'archive sonore et si oui de quel ordre ?
09. Cette pratique des enquêtes enregistrées vous incite-t-elle à développer votre usage de l'archive sonore ?
10. L'utilisation des entretiens enregistrés fait-elle partie de votre métier d'historienne désormais ?

3 Relation enquêteur enquêté enquêteur/sujet

11. La guerre d'Algérie est un sujet sensible et d'autre part vous avez mené vos entretiens à une période trouble en Algérie (1993) ; a-t-il été facile d'approcher les informateurs
12. Se sont-ils montrés réticents au magnétophone ? Quelles modalités avez-vous mises en place pour faciliter cet usage ?
13. Est-ce que votre histoire personnelle a influencé votre enquête ?
14. Est-ce que le dépôt à la phonothèque vous a posé des questions de droit de diffusion par rapport à vos témoins et lesquelles ?
15. Les informateurs se sont-ils réécoutés avant que vous exploitiez les enregistrements ?

4 L'archivage des entretiens

16. Pourquoi avoir déposé vos archives à la phonothèque de la MMSH ?
17. Aviez-vous déjà travaillé auparavant avec des enquêtes orales, déjà existantes et/ou produites par vous ?
18. Si oui, où aviez-vous trouvé des enquêtes orales ? Où aimeriez-vous en trouver ?
19. Pensez-vous qu'il serait pertinent de déposer dans d'autres centres ?
20. Pourquoi avoir gardé les originaux ?
21. Savez-vous si vos archives ont été consultées ? Par qui ? Dans quel cadre ?

22. Pensez-vous que de vos archives d'autres pistes d'études émergent et lesquels ?
23. Et vous même en avez vous utilisé dans vos recherches ?
24. Quelles questions cela a suscité ?
25. D'après vous est-ce que les archives orales ont un statut équivalent aux autres sources, papier (écrit), même vidéo ou photo ?
26. Que diriez-vous à un chercheur si vous deviez le convaincre de déposer ses archives sonores dans une phonothèque ?